

Commune de SAINT-GILLES
Service de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39

B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 2008-238
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.271/s.449
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Objet : SAINT-GILLES. Chaussée de Charleroi, 254 -Transformation de la devanture commerciale.

En réponse à votre lettre reçue le 5 janvier, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 21 janvier 2009, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a formulé l'avis suivant.

La maison, qui date de 1877, se situe dans la zone de protection de la maison Horta (23-25, rue Américaine). Il s'agit d'un immeuble d'inspiration néoclassique qui présente un rez-de-chaussée commercial, deux niveaux d'habitation et un niveau de combles sous une toiture à versants inclinés.

La demande vise la modification de la devanture commerciale. L'actuelle vitrine serait remplacée par deux nouvelles baies qui seraient alignées sur celles des étages. Une nouvelle porte, aménagée à gauche de la façade, donnerait sur un petit sas dans lequel seraient aménagées une porte menant au logement et une porte s'ouvrant sur le commerce.

Les châssis des baies et de la porte seraient en aluminium laqué de couleur grise.

La nouvelle maçonnerie serait couverte d'un enduit lisse de teinte claire.

Les châssis des niveaux supérieurs ont déjà été remplacés par de nouveaux châssis standards en PVC blanc.

La CRMS émet un avis favorable sur le projet car les interventions proposées ne porteront pas atteinte à la maison Horta. Le projet contribuera, en outre, à améliorer la situation actuelle de l'immeuble en offrant un accès direct au logement.

Elle prend également acte que les enseignes seraient supprimées.

Par contre, la CRMS ne régularise pas les châssis en PVC qui ont été placés aux étages il y a plus de douze ans car ils appauvrissent la qualité architecturale de la façade.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme M. Kreutz) ; A.A.T.L. – D.U.

G. VANDERHULST
Président f.f.